

STAGE JEUNES ENSEIGNANTS

ORGANISÉ PAR LE SE-UNSA DE L'AISNE

Vendredi 28 mars 2014

Ma carrière

ÉSPÉ LAON

Mon métier

Au programme :

- le mouvement départemental, le changement de département
- La rémunération, l'avancement, le temps partiel
- La première inspection, la notation
- Le rôle des commissaires paritaires
- Enseigner, un métier à risques
- ...



Ce stage est ouvert à tous, adhérents et non adhérents. La formation syndicale est un droit. **Chaque fonctionnaire stagiaire ou titulaire peut demander un congé**

pour suivre des actions de formation syndicale dans la limite de 12 jours par an.

Les demandes de congé doivent être transmises au moins 30 jours avant le début du stage.

La demande de congé doit parvenir à votre IEN avant le 28 février 2014

toutes les infos sur notre site
(modèle de demande de congé, inscriptions auprès du SE-Unsa)
<http://sections.se-unsa.org/02>
ou en flashant le code



SE-UNSA de l'Aisne 16 rue de la comédie 02100 Saint-Quentin

09.64.43.48.45 - 03.23.08.38.85

02@se-unsa.org - <http://sections.se-unsa.org/02>

